

LE CREAT EST SATISFAIT DES AVIS DU BAPE CONCERNANT LE PROJET MINIER AKASABA OUEST

Rouyn-Noranda, le 6 juin 2017. – Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) est satisfait du rapport d'enquête et d'audience publique sur le Projet minier Akasaba Ouest à Val-d'Or déposé vendredi dernier par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le CREAT souhaite souligner ici l'excellent travail mené par la commission d'enquête, entre autres, l'écoute accordée à tous les participants.

Rappelons que le CREAT avait participé activement au processus d'audiences publiques, en adressant plusieurs questions et en présentant son [mémoire](#) le 28 février dernier. En raison de sa localisation et des impacts cumulatifs qu'il exercerait sur la harde de caribous forestiers de Val-d'Or et de son habitat, le CREAT s'était clairement opposé au projet minier Akasaba Ouest tel qu'il était présenté, à moins que des engagements sérieux et des mesures appropriées soient exigés au promoteur. Selon le vice-président de l'organisme, M. Roland Lord, « *Il est essentiel de considérer les impératifs de protection de toutes les espèces menacées et de leurs habitats en amont des projets de développement. Certaines espèces, comme le caribou forestier, sont très sensibles à la fragmentation du territoire et aux perturbations anthropiques. L'ajout d'un nouveau chemin et l'augmentation de la circulation dans ce secteur pourraient être dommageables. Il est encore temps d'optimiser les options de tracés.* »

Le CREAT, cité à plusieurs reprises dans le rapport de la commission d'enquête, est en accord avec les avis adressés au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. En particulier, la commission stipule qu'une étude de viabilité de la harde de caribous forestiers de Val-d'Or, similaire à celle réalisée récemment sur le caribou du Parc de la Gaspésie, devra être menée par le gouvernement. Le CREAT encourage vivement la réalisation de cette mesure ainsi que la diffusion publique des résultats de l'étude.

À propos du CREAT

Le CREAT est un organisme qui regroupe des intervenants de la région de l'Abitibi-Témiscamingue afin de protéger l'environnement, en accord avec les principes du développement durable.

- 30 -

Source : Clémentine Cornille, directrice générale
Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
819 762-5770 - info@creat08.ca - www.creat08.ca